

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents,
Chers enseignants,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2020-2021 de l'école du Méandre.

L'année 2020-2021 a été une année marquée par la pandémie et la mise en place de nombreuses mesures sanitaires. Elle a aussi été représentative du haut niveau d'engagement du personnel et des parents face à la réussite des enfants. Cet engagement commun a été nécessaire dans le contexte actuel.

L'école du Méandre développe le potentiel de chaque élève en offrant un service éducatif de qualité, des activités parascolaires diversifiées et dynamiques, un partenariat important avec la ville de Rivière-Rouge et avec plusieurs autres organismes de la région. Toute la communauté se mobilise pour la réussite scolaire et éducative de nos enfants.

Voilà notre engagement envers les élèves qui nous sont confiés.

Signature

Katie Sauriol, présidente

1- Liste des membres du conseil d'établissement

Katie Sauriol	Présidente
Elaine Boulianne	Directrice
Frédéric Labrie	Parents
Samuel Beaumier	Parents
Nathalie Blais	Parents
Julie S. Reid	Enseignante
Karine Villeneuve	Enseignante
Janic Daudelin	Enseignante
Josée Locas	Membre de la communauté
Sébastien Bazinet	Personnel de soutien

2- Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances (ordinaire, extraordinaire, sous-comité)
8 septembre 2020	Assemblée générale de parents
7 octobre 2020	Ordinaire, TEAMS
2 décembre 2020	Ordinaire, TEAMS
3 février 2021	Ordinaire, TEAMS
10 mars 2021	Ordinaire, TEAMS
7 avril 2021	Ordinaire, TEAMS
19 mai 2021	Extraordinaire , TEAMS
22 juin 2021	Ordinaire, TEAMS

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, ...)
POUVOIRS GÉNÉRAUX			
Adoption du Projet éducatif			N/A
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	05/2021	Approuver	Résolution # 20-21-33
Approbation des contributions financière	06/2021	Approuver	Résolution # 20-21-39
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	06/2021	Approuver	Résolution # 20-21-39
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel.	06 /2021	Approuver	Résolution # 20-21-39
Approbation des règles de fonctionnement des services de garde	06/2021	Approuver	RÉSOLUTION # 20-21-37
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			N/A
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)			N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	03/21	Adoption	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	04/21	Discuter	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	04/21	Informer	
Transmission de documents à l'intention des parents			Au besoin pendant l'année scolaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, ...)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex . : activités parascolaires)	10/20	Approuver	
POUVOIRS LIÉS AUX RES-SOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeuble mis à la disposition de l'établissement.	10/20	Informar	Camp de lecture Chorale Harmonie Entente avec la Ville de Rivière-Rouge
Sollicitation ou réception de somme d'argent (fonds à destination spéciale)	04/21	Approuver	Résolution # 20-21-29
	05/21	Approuver	Résolution # 20-21-32
Adoption du budget annuel de l'établissement	06/21	Adopter	Résolution # 20-21-41
Présenter les objectifs principes et critères	04/21	Consulter	
POUVOIRS LIÉS AU SERVICES ÉDUCATIFS			
Présenter les modalités du régime pédagogique	04/21	Informar	
Présentation de l'organisation scolaire 2021-2022	06/21	Informar	
Normes et modalités d'évaluation	02/21	Informar	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières matières)	03/21	Approbation	Résolution # 20-21-20
Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique,	06/21	Consulter	
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES			
Règles de régie interne du CÉ	10/20	Décider	
Élection de la présidente et vice-présidente	09/20	Consultation et décision	
	10/20		

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, ...)
POUVOIRS GÉNÉRAUX			
Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitut au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)	09/20	Consultation	Préparer avec la présidente et vice-présidente Pas d'intérêt au sein des membres parents pour le rôle au comité de parent
Élection des membres du personnel et des élèves	08/20	Consultation équipe école	
Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : • les services éducatifs et les services extrascolaires offerts ; • le contenu du projet éducatif et son évaluation ; • l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.	04/21	Informers	
	03/21	Informers	
	06/21	Approbation	Résolution # 20-21-38
Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP	Tout au long de l'année	Informers	À partir des vidéos, documents et fiches thématiques
Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement . Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.	Formation offerte en début d'année à tous les membres du CÉ.		

2.3 Résultats obtenus

OBJECTIF #1: Augmenter le taux de réussite des élèves à l'épreuve en français lecture à la fin de chacun des cycles du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire de chacune des cohortes en adoptant des pratiques éducatives et évaluatives efficaces.

Épreuve primaire	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
			Pas d'épreuve	Résultats sur l'année sans épreuves	Résultats au bilan
Français					
Lire					
1er cycle					
[0-59]	21%	13%	10%	N.A	16%
[60-69]	21%	24%	16%	N.A	7%
[70-100]	57%	63%	74%	N.A	76%
2e cycle					
[0-59]	18%	26%	27%	N.A	9%
[60-69]	26%	30%	28%	N.A	20%
[70-100]	56%	44%	45%	N.A	72%
3e cycle					
[0-59]	8%	13%	13%	N.A	11%
[60-69]	33%	17%	20%	N.A	27%
[70-100]	60%	70%	68%	N.A	63%

Épreuve secondaire 2	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Français					
Lire					
1er cycle					
[0-59]	23%	15%	21%	N.A	25%
[60-69]	31%	30%	26%	N.A	17%
[70-100]	45%	55%	53%	N.A	58%

Analyse des résultats

Étant donné qu'aucune évaluation ministérielle ou du CSSHL n'a eu lieu en fin d'année, il est impossible d'analyser les résultats finaux. Néanmoins, plusieurs actions ont pris place tout au long de l'année en vue de soutenir les élèves et d'augmenter leur réussite. En effet, une concertation avec l'équipe des orthopédagogues du primaire et du secondaire, un accompagnement par les conseillères pédagogiques des différentes matières, des rencontres mensuelles en équipe multidisciplinaire, des rencontres entre la direction et les orthopédagogues ainsi que du temps de libération a été octroyée pour planifier le tutorat dans les classes du primaire et du secondaire.

Au primaire, on observe une augmentation du nombre d'élèves se situant dans la zone du 70-100 au 1^{er} et 2^e cycle du primaire.

Au secondaire, on observe une diminution d'élèves dans la zone du 60-69 en créant une augmentation du nombre d'élèves se situant dans la zone du 0-59.

OBJECTIF #2: Diminuer ou maintenir l'écart des résultats entre les garçons et les filles à l'épreuve en lecture à la fin de chacun des cycles.

	2016-2017		2017 - 2018		2018 - 2019		2019 - 2020		2020 - 2021	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Épreuve primaire										
Français										
Lire										
1er cycle										
[0-59]	14%	27%	9%	17%	7%	13%	N.A	N.A	7%	25%
[60-69]	21%	21%	25%	23%	17%	16%	N.A	N.A	7%	7%
[70-100]	64%	52%	66%	60%	77%	72%	N.A	N.A	85%	68%
2e cycle										
[0-59]	9%	29%	17%	37%	21%	31%	N.A	N.A	0%	15%
[60-69]	24%	29%	33%	26%	32%	25%	N.A	N.A	10%	27%
[70-100]	67%	42%	50%	37%	46%	44%	N.A	N.A	90%	58%
3e cycle										
[0-59]	8%	7%	0%	25%	6%	20%	N.A	N.A	7%	15%
[60-69]	28%	37%	12%	21%	10%	32%	N.A	N.A	21%	33%
[70-100]	64%	56%	88%	54%	84%	48%	N.A	N.A	72%	52%

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019 - 2020		2020 - 2021	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Épreuve 2e sec.										
Français										
Lire										
1er cycle										
[0-59]	12%	35%	14%	17%	15%	25%	N.A	N.A	12%	43%
[60-69]	30%	33%	33%	27%	25%	27%	N.A	N.A	17%	17%
[70-100]	58%	33%	53%	56%	60%	48%	N.A	N.A	71%	40%

Analyse des résultats

Tout d'abord, on doit savoir que pour l'année 2020.2021, toutes les épreuves du CSSHL et ministérielles ont été annulées. Cette situation nous oblige donc à mettre de côté pour l'année 2021-2022 le suivi de nos cibles habituelles.

Dans ce contexte, l'équipe-école s'est questionnée sur ce que les élèves avaient à apprendre et comment planifier les prochains apprentissages. Pour ce faire, les enseignants ont dû cerner les besoins des élèves, choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte vécu. Déjà, une préoccupation est présente quant à l'écart de réussite entre nos élèves. Un bon travail a été fait avec les équipes-écoles pour s'assurer de préciser le portrait des élèves en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Au primaire, on observe au 2e bulletin que l'écart entre les filles et les garçons du 1er cycle s'est creusé de 12% dans la zone 0-59 et une augmentation de 12% dans la zone du 70-100. Au 2e cycle, la tendance s'est renversée dans la zone 60-69 puisqu'on observe une diminution de 22% des filles dans cette zone contrairement à une stabilité chez les garçons. Le fait marquant au 2e cycle reste l'écart qui s'est accentué passant de 2% à 32% dans la zone 70-100.

Au secondaire, on observe au 2e bulletin, un écart de 21% entre les filles et les garçons dans la zone 0-59 et une augmentation de l'écart entre 18-19 et 20-21 de 12% à 31% dans la zone de 70-100.

OBJECTIF #3: Diminuer les écarts de conduite de 40 % dans chacun des niveaux du primaire et du secondaire, d'ici juin 2022.

	- 2020				2020 - 2021				ÉCART						
NOMBRE DE PROFILEURS PAR ANNÉE	2016				3171				+ 1155						
NOMBRE COMPORTEMENTS MAJEURS	625	72		553		822	109		713		+ 197	+37		+160	
		P	S	P	S		P	S	P	S		P	S		
		30	42	367	186		32	77	527	186		+2	+35	+160	-
NOMBRE COMPORTEMENTS MINEURS	1391	271		1120		2349	611		1738		+958	+340		+618	
		P	S	P	S		P	S	P	S		P	S		
		60	211	528	592		63	548	572	1166		+3	+337	+44	+574
LOGICIEL DE PLAINTES CSSHL AUTEURS D'ACTES DE VIOLENCE	2019-2020				2020-2021				ÉCART						
PLAINTES DÉCLARÉES	2				24				+12						
PLAINTES RÉPONDANT AUX 4 CRI- TÈRES DE L'INTIMIDATION	FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS				
	0		0		2		7		+2		+7				

Analyse des résultats

Selon les données analysées en 2020-2021, 822 comportements majeurs observés pour l'ensemble des élèves de l'école, primaire et secondaire, aucun élève n'a obtenu plus de 6 observations par mois qui ont nécessité des interventions de niveau 3. Ce qui est une amélioration comparativement à 2019-2020.

Les trois comportements majeurs les plus fréquemment observés sont: *blessier physiquement* 234/822, *désorganisations majeures* 137/822 et *impolitesse majeure* 116/822. Sur les 234 comportements de blessures physiques, 91 sont observés dans les classes d'adaptation scolaire au primaire. 53% des comportements majeurs sont réalisés par 4,8% élèves du primaire soit 9/376.

Sur 822 comportements majeurs observés pour l'ensemble des élèves de l'école, primaire et secondaire, seulement 5,1% d'élèves soit (19 élèves sur 376) ont obtenu de 1 à 5 observations par mois qui ont nécessité des interventions de niveau 2.

Sur 3171 comportements majeurs et mineurs observés pour l'ensemble des élèves de l'école, primaire et secondaire, seulement 2,4 % d'élèves soit (9 élèves sur 376) ont obtenu plus de 6 observations par mois qui ont nécessité des interventions spécialisées et individuelles pour des difficultés persistantes malgré un enseignement efficace au niveau 1. De ce fait, on observe que ce sont les mêmes élèves qui se retrouvent dans les comportements majeurs observés.

Sur 3171 comportements majeurs et mineurs observés pour l'ensemble des élèves de l'école, primaire et secondaire, seulement 19,9% des élèves soit (75 élèves sur 376) ont obtenu moins de 5 observations par mois qui ont nécessité des interventions intensives en sous-groupe pour les élèves qui ne progressent pas de façon satisfaisante malgré une intervention efficace au niveau 1.